

FONCTIONNEMENT DES A.L.E.

Il y avait en janvier 478 personnes demandeuses d'emploi inscrites à l'ALE de Woluwe Saint Pierre .

Apparemment un grand nombre de demandes d'usagers de services ne sont pas satisfaites.

L'échevin responsable des ALE pourrait-il informer le conseil :

- sur le nombre de demandes en attente ou refusées ?
- sur le type de services sur lesquels portent ces demandes ?
- sur la « promotion » qui est faite auprès des demandeurs d'emplois sur la possibilité qui leur est offerte ?
- si, en raison de ce que les demandeurs d'emploi de Woluwe Saint Pierre auraient un niveau de formation tel que les services demandés dans le cadre de l'ALE ne peuvent leur être proposés, il est fait appel à des personnes extérieures à la commune ?
- Leur est-il proposé une formation professionnelle en vue de faciliter leur accès à ces emplois et leur réinsertion ultérieure?
- sur la façon dont des services communaux ou dépendant de la commune et du CPAS (ALE et « coup de pouce ») offrant des services identiques ou fort proches vont organiser leur concurrence face à un public cible identique, alors qu'ils pratiquent des prix différents ?

Emmanuel DEGREGZ
Conseiller communal